



Plénière de la Commission Arc Atlantique

Mercredi 24 septembre 2014 – Umea (Vasterbotten - Suède)

Relevé de conclusions

I. Mots de bienvenue

Lyliane Jean, Conseillère régionale des Pays de la Loire - Vice-Présidence de la Commission Arc Atlantique, remercie tous les intervenants et les participants à cette réunion et excuse le Président qui n'a pas pu se rendre disponible ce jour. Après avoir validé le bref ordre du jour de cette réunion plénière, elle met au vote les comptes rendus des réunions du [Bureau politique](#) et de l'[Assemblée générale](#) de Bordeaux (avril 2014). Ces comptes rendus sont approuvés à l'unanimité.

II. Présentation des demandes de partenariats et bilan de la consultation écrite des membres du Bureau politique de la Commission Arc Atlantique

Lyliane Jean rappelle les décisions prises sur la question des partenariats lors de la réunion du Bureau politique qui s'est tenue à Nantes en février 2013 (voir le [compte rendu](#)) et qui a abouti à la signature de l'accord de partenariat avec le Réseau Transnational Atlantique (RTA) lors de l'Assemblée Générale de Bordeaux. Elle indique qu'une brève présentation des quatre structures a été envoyée aux membres du Bureau Politique en prévision de cette réunion plénière.

Pauline Caumont, Secrétaire exécutive de la Commission Arc Atlantique, souligne l'intérêt pour la Commission Arc Atlantique d'obtenir, via ces partenariats, un appui technique aux positions de la Commission Arc Atlantique, ainsi que dans le cadre de la préparation d'éventuels projets. Elle fait une rapide présentation des quatre demandes de partenariat qui ont été formulées (Association des Chambres d'Agriculture de l'Arc Atlantique-AC3A / Irish Sea Forum / Réseau Ibérique d'Entités Transfrontalières- RIET) / Altro) et ouvre le débat.

Mikel Anton, pour le Gouvernement Basque, souhaite que la candidature d'Altro soit précisée.

María José Rodríguez Carbajal, pour la Principauté des Asturies, souhaite savoir qui a pris l'initiative de ces propositions de partenariats et évoque par ailleurs un réseau d'universités qui pourrait être également intéressé.

Emídio Gomes, Président de la CCDR du Norte, confirme la position de sa Région tel que présentée dans un courriel adressé au secrétariat de la Commission Arc Atlantique. Il approuve ces demandes de partenariat, sauf pour celle d'Altro sur laquelle il souhaite également recevoir un complément d'information.

François Maïtia, Vice-Président de la Région Aquitaine, exprime ce même point de vue.

Mme Lyliane Jean conclue cette session d'échanges en indiquant que ces demandes de partenariats méritent d'être plus amplement discutées en réunion du Bureau Politique et demande qu'un complément d'information soit adressé aux membres du Bureau Politique en amont de sa prochaine réunion de 2015.

III. Note politique de la Commission Arc Atlantique «Énergies Marines Renouvelables: des gisements de croissances pour le Régions Atlantiques»

Pierre Karleskind, Vice-Président du Conseil Régional de Bretagne, pilote du groupe de travail « Énergies Marines Renouvelables » rappelle les différentes étapes de la préparation de cette note telle qu'elle est proposée aujourd'hui aux membres. À l'origine, deux communications importantes de la Commission européenne : celle sur [Énergies bleues : réaliser le potentiel de l'énergie océanique dans les mers et les océans européens à l'horizon 2020 et au-delà](#) et celle sur un [cadre d'action en matière de climat et d'énergie pour la période 2020-2030](#). Il replace le document dans le contexte français d'un sommet sur les énergies océaniques et dans celui plus global de la conférence sur le climat ([COOP 21](#)) prévue à Paris en 2015. Ce document permet ainsi à la Commission Arc Atlantique de se positionner dans le défi écologique et climatique actuel, mais également dans la recherche permanente de croissance, de développement et de création d'emplois qui intéresse l'ensemble de nos Régions.

Pierre Karleskind insiste particulièrement sur les trois recommandations politiques de la Commission Arc Atlantique: un soutien financier clair pour la recherche, le développement et le raccordement au réseau pour les énergies marines renouvelables, la mise en place d'un cadre durable et juridiquement stable pour le développement des énergies marines renouvelables et enfin le soutien à la mise en place et à l'harmonisation des formations professionnelles pour ces nouveaux métiers.

La note [«Énergies Marines Renouvelables: des gisements de croissances pour le Régions Atlantiques»](#) est mise au vote et validée par les membres de la Commission Arc Atlantique. Elle sera transmise à l'ensemble des acteurs et des instances concernées.

IV. Questions internes par Pauline Caumont, Secrétaire exécutive de la Commission Arc Atlantique

Pauline Caumont fait un rappel du budget 2013 de la Commission Arc Atlantique et reprécise plusieurs points du budget 2014 : poursuite du projet APC jusqu'à décembre 2014, développement du projet ARCOPLplatform sur 18 mois (jusqu'en juin 2015), prolongement du projet DigitalAtlantic. Pour 2015, elle précise qu'aucune augmentation des cotisations n'est envisagée et que le solde négatif du budget sera absorbé par le budget général de la CRPM. Elle envisage également quelques perspectives qui permettraient encore de réduire ce déficit, comme la négociation d'un deuxième APC avec de meilleurs taux de cofinancement (75% au lieu des 65% actuels) ou le retour de deux anciennes Régions membres, Navarra (confirmé par courrier) et Cornwall (en attente de validation).

Lyliane Jean souligne le budget extrêmement serré de la Commission Arc Atlantique, remercie Navarra et Cornwall pour leur retour, et rappelle l'importance des projets de coopération qui nous permettent de maintenir le cap tout en apportant une valeur ajoutée à nos travaux. Elle porte au vote le budget de la Commission Arc Atlantique qui est adopté à l'unanimité.

Pauline Caumont présente un bref calendrier des prochaines réunions: la réunion des réseaux atlantiques avec la DG Mare le 6 octobre, les Open Days (réunion sur les industries maritimes au Pays Basque organisé par la CRPM le 7 octobre), les info-days RTE-T les 9 et 10 octobre, la Plateforme des stakeholders de la Stratégie atlantique (décembre ou janvier), etc. D'autres réunions de travail pourront se greffer à ce calendrier provisoire. La prochaine Assemblée Générale devrait se tenir en mars 2015 pour tenir compte des échéances électorales de mai dans certaines Régions espagnoles.

Mikel Anton, du Gouvernement basque propose alors que l'Assemblée Générale de la Commission Arc Atlantique se tienne soit à Bilbao, soit à Saint Sébastien en mars prochain.

Lyliane Jean remercie beaucoup Mikel Anton de son invitation et valide la tenue du prochain Bureau politique et de la prochaine Assemblée générale de la Commission Arc Atlantique en mars 2015 au Pays Basque. Elle lève la session et souhaite à tout le monde une bonne Assemblée générale de la CRPM.